

Montréal, le 4 août 2009

**HYDROMÉGA Services inc.**

M. Daniel Gillenwater, ing. Chargé de projets  
1134, rue Ste-Catherine Ouest, 12<sup>ième</sup> étage  
Montréal (Québec)

**H3B 1H4**

Direction Commercialisation et affaires  
réglementaires

**Hydro-Québec TransÉnergie**

Complexe Desjardins, C.P. 10 000  
Tour Est, 19<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H5B 1H7

Tél. : (514) 879-4684

Télec. : (514) 879-4685

C. élec. : [turgeon.chantall@hydro.qc.ca](mailto:turgeon.chantall@hydro.qc.ca)

**Objet : Accusé de réception, pour une demande d'étude exploratoire pour l'intégration d'un projet d'aménagement d'un parc éolien dans le secteur de la Rivière Saguenay (ESS-200 MW).**

Monsieur Gillenwater,

La présente est pour vous aviser qu'Hydro-Québec accuse réception de votre demande d'étude exploratoire datée du 31 juillet 2009, pour l'intégration du parc éolien cité en rubrique.

Conformément à l'article 12A.5 des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*, votre demande d'étude exploratoire est accompagnée du paiement complet, au montant non remboursable de 5 000\$, plus les taxes applicables. Nous procédons actuellement à l'analyse de votre demande et si celle-ci est complète, Hydro-Québec débutera la réalisation de votre étude et vous transmettra sous peu votre facturation, en incluant les numéros appropriés de TPS et de TVQ.

Hydro-Québec s'efforce, dans la mesure du possible, de répondre à une telle demande dans un délai maximal de six (6) semaines, suivant la date des présentes, si et seulement si la demande est complète, en transmettant au demandeur un rapport sommaire présentant un scénario approximatif du coût et du délai pour réaliser les travaux d'intégration, de la centrale ou du parc éolien, au réseau d'Hydro-Québec. Cependant, étant donné que la période des vacances estivales est débutée, il est donc possible que ce délai maximal soit supérieur à six (6) semaines.

Espérant le tout conforme, nous demeurons disponibles pour de plus amples informations.

Veuillez agréer, Monsieur Gillenwater, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
*Chantal Turgeon, ing.*

Déléguée Commerciale II  
**Hydro-Québec TransÉnergie**